



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

22 décembre 2023



L'acte 2 de l'école inclusive va-t-il tenir toutes ses promesses pour les élèves à besoins éducatifs particuliers ?

L'école inclusive est l'affaire de tous ! Pour la FCPE, l'école est le meilleur levier d'une nation pour faire société. L'école publique ne peut pas jouer son rôle de ciment républicain de la communauté sans inclusion des élèves à besoins particuliers en classe, au quotidien. Contrairement aux raccourcis médiatiques et politiques, l'inclusion ne se limite pas à l'inclusion des enfants en situation de handicap.

L'école inclusive s'inscrit, quelle que soit la dimension que l'on voit lui donner, dans un environnement systémique. Peut-on répondre aux besoins particuliers lorsque les fondamentaux ne sont pas tenus ?

Parmi les conditions limitantes, le manque de professionnels et d'attractivité des métiers de l'accompagnement, un bâti inadapté et vieillissant, une offre de transports sous-dimensionnée face aux réalités du parcours quotidien des enfants, de leurs parents et des aidants.

L'école publique souffre depuis plusieurs dizaines d'années d'un désinvestissement continu qui complique, chaque année, un peu plus, sa pérennité et son rôle essentiel de bouclier républicain.

Peut-on faire exister une école publique qui respecte les besoins de tous les élèves sans adopter une approche globale ?

S'il n'y a pas d'école sans inclusion, il n'y a pas non plus d'inclusion sans co-éducation. La FCPE déplore que la concertation avec les parents se fasse encore à minima.

Plus que jamais, l'école doit être un système ouvert au sein duquel les représentants des parents ont toute leur place. Au sein des MDPH, ils doivent pouvoir continuer à contribuer à l'évaluation des besoins et des aides allouées aux élèves.

Les familles des élèves à besoins éducatifs particuliers doivent pouvoir être les ouvrières de la construction d'une société apaisée pour répondre aux nombreux défis qui se présentent devant nous.

La FCPE porte un projet commun, co-construit, qui a pour ambition de lever les barrières et les obstacles que connaissent les plus fragiles d'entre nous.

Aussi, la FCPE exige que les besoins spécifiques des élèves à besoins éducatifs particuliers soient pris en compte à l'intérieur des groupes de besoins.

Il ne faut pas que l'annonce ministérielle de groupes de niveaux se transforme en classes de niveaux, ce à quoi la FCPE s'oppose fermement car c'est une mesure qui comme en attestent de nombreux travaux scientifiques, a prouvé son inefficacité depuis plus de trente ans.

La FCPE regrette l'occasion manquée de mettre en œuvre une démarche inclusive et citoyenne au sein de la classe elle-même, en privant les élèves les plus à l'aise de pouvoir interagir et avoir de l'empathie pour ceux qui pour réussir doivent redoubler d'efforts afin de répondre à leurs difficultés. Aux groupes de niveaux, la FCPE préfère les groupes mixtes, en fonction des besoins, où se jouent aussi l'apprentissage des différences et l'exercice des solidarités.

À propos de la FCPE

Première fédération de parents d'élèves, forte de plus de 140 000 adhérents, la FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics. Quelque 1 300 000 parents ont voté pour elle aux dernières élections scolaires. La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, qui agit sur l'ensemble du territoire hexagonal comme dans les territoires ultramarins. Elle est également présente dans les établissements français à l'étranger.

fcpe.asso.fr

Contact presse FCPE :

Laurence Guillermou :
06 82 81 40 82 /
fcpecom@fcpe.asso.fr



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur l'espace presse de la FCPE nationale.
[Se désinscrire](#)

© 2020 FCPE